

Image not found or type unknown



Domage sur vehicule lors d'un depannage

Par **ratier**, le **16/06/2008** à **21:04**

mon fils age de 20 ans a endommagé le véhicule de son amie en le poussant à l'arrière avec le pied. ce qui a enfoncé son coffre. elle lui réclame 450 euros. suis-je couvert par mon contrat responsabilité civile de mon habitation ?

Par **Marion2**, le **16/06/2008** à **23:37**

Il faut regarder votre contrat. Il est impossible de répondre sans un minimum d'information